

le Canada. Mon très honorable ami me permettra de lui adresser les félicitations des députés de ce côté (la gauche) de la Chambre auxquels se joindront très cordialement ses collègues de la droite, pour avoir pu, malgré les nombreuses vicissitudes d'une longue et ardente carrière publique, vivre jusqu'à cette distinction et en jouir dans la qualité qu'il occupe aujourd'hui devant le Parlement.

Nous, qui constituons la loyale opposition de Sa Majesté, approuvons complètement les remarques si éloquentes et si appropriées de mon très honorable ami. Si le temps le permettait et si c'était le moment de le faire, on pourrait facilement s'étendre sur les pensées que cette occasion nous inspire et que les nobles et dignes proportions de cet imposant édifice nous commandent avant tout. Bien que l'on soit tenté de parler de beaucoup de choses qui nous sont suggérées ici, avec la permission de la Chambre, je me contenterai d'ajouter une ou deux réflexions sur l'impression que nous cause la vue de ce Parlement dans toute sa merveilleuse grandeur et sa vaste

Il n'est pas toujours facile d'interpréter l'esprit du génie; mais le génie consiste à traduire ailleurs le mystère des grandeurs qui vous environnent. En un mot, voilà ce que l'architecte en chef, M. John Pearson, et son associé, M. J. O. Marchand, ont réussi à faire dans cet édifice avec un talent admirable et un goût parfait. Le comité parlementaire qui était chargé de la reconstruction, les fonctionnaires des ministères et du Parlement, ainsi que tous ceux qui y ont aidé, méritent des félicitations pour ce qu'il nous est donné de contempler aujourd'hui. Ils méritent aussi des compliments pour avoir laissé aux architectes une grande latitude pour la réalisation de leurs idées. S'il sied, comme je le crois, de mentionner tout spécialement l'architecte en chef dans la circonstance, je rappellerai à la Chambre cette plaque qui se trouve à Saint-Paul en l'honneur de sir Christopher Wren, l'architecte de cette grande cathédrale: "Lector, si monumentum requiris, circumspecte." "Lecteur, si c'est un monument que tu cherches, regarde autour de toi." Si l'on demande des éloges de M. Pearson et de son associé, on les trouvera dans la manifestation visible de leurs idées.

La première impression que nous fait la contemplation de cet édifice encore inachevé, est celle de notre nationalité canadienne. La première idée qui nous vient, c'est que c'est un édifice national qui symbolise

le Canada. A mesure que les années s'écouleront, nous éprouverons de plus en plus à leur égard ce que ressent l'Anglais à l'égard du parlement de Westminster. Il est étrange que celui-là aussi ait été détruit par le feu il y a quatre-vingts ans. Notre Parlement, comme l'autre là-bas, représente l'histoire de la nation; c'est le centre de la vie nationale, et cette idée se manifeste partout avec art.

Quoique provenant du centre même de l'Ouest, la pierre dont sont faits les murs intérieurs porte à sa surface l'empreinte de la mer. C'est de la pierre canadienne. De même que les Laurentides, que l'on aperçoit en se tournant vers le soleil couchant, elle nous rappelle que si l'histoire écrite de notre pays ne remonte pas à la nuit des temps, les parties essentielles de ses fondations sont tirées des plus anciennes formations géologiques que l'on connaisse et qui se puissent trouver sur la surface du globe.

Dans un de ses grands ouvrages où il raconte le passé du Canada, Francis Parkman fait voir comment, à l'époque où la Nouvelle-Angleterre était encore déserte et où les colons de la Virginie osaient à peine s'aventurer à l'intérieur des terres plus loin que ne portait la voix du canon, Champlain arborait les emblèmes de sa foi sur les îles et les rivages non loin de la rivière Rideau et des Chaudières, tout près de l'endroit même où s'élève ce palais législatif. Dans chacune de ces salles, le ciseau et le pinceau de l'artiste ont retracé les audacieux exploits des premiers de ces voyageurs intrépides et de ces missionnaires chrétiens.

Avec son pied que lave une mer allégorique, la colonne centrale de la grande entrée, commémorative de la Confédération, figure les Îles Britanniques, berceau de nos institutions. Elle sert aussi à nous rappeler ce qu'un célèbre historien appelle le "développement de l'Angleterre," ainsi que les autres races qui se sont unies pour former la nationalité canadienne telle qu'elle existe aujourd'hui. Une fois terminées, les projections en forme d'éventail de cette colonne centrale rejoindront d'autres projections semblables partant des colonnes qui se dressent sur les côtés de cette pièce médiane; elles formeront ainsi une série d'arches symbolisant les diverses provinces du Dominion. C'est de cette façon merveilleuse que l'on commémorera la Confédération, l'unité des peuples britanniques et ce que le parlement canadien ainsi que les législatures des différentes provinces doivent aux institutions parlementaires de la mère patrie.